

## Sens unique temporaire rue Alexis Maneyrol

En raison du chantier SNCF en cours dans le quartier de l'Ursine, un arrêté municipal instaure désormais un sens unique de circulation rue Alexis Maneyrol, entre la route du Pavé de Meudon et la rue Alexis Drappier. Par ailleurs, un double-sens cyclable sera mis en place dans cette rue, dans les prochaines semaines.

Mis en ligne le 29 novembre 2018



## Les dispositions de l'arrêté n°AR01\_2018\_0313

La rue Alexis Maneyrol est mise en sens unique du tronçon allant de la route du Pavé de Meudon à la rue Alexis Drappier.

L'arrêté est valable du 30 novembre 2018 au 31 décembre 2019.

### Sont exemptés de ce sens unique :

- > Les services publics
- > Les transports publics et scolaires
- > Les véhicules d'urgence prioritaires

**Cet arrêté a pour but de préserver la tranquillité des riverains pendant la durée des travaux.**

## Double-sens cyclable

La municipalité a décidé d'instaurer un double-sens cyclable rue Alexis Maneyrol. Un arrêté sera pris prochainement en ce sens par le maire adjoint délégué à l'Ordre public et aux infrastructures publiques.

Des travaux de signalisation spécifique aux vélos seront réalisés par les services de GPSO dans les

prochaines semaines.

Rappelons que le chantier actuellement en cours dans le quartier de l'Ursine est opéré par la SNCF. Il vise à sécuriser le tunnel du RER C.

## Signalisation du sens unique rue Alexis Maneyrol



 RETOUR À LA LISTE





VILLE DE  
CHAVILLE

**VILLE DE CHAVILLE**

1456 AVENUE ROGER SALENGRO  
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

*Fermeture le mardi matin*

*Vendredi fermeture à 16h30*

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS